



ASSOCIATION DE PENSIONNÉ-E-S DE LA CAISSE
DE PRÉVOYANCE DE L'ÉTAT DE GENÈVE
1200 Genève

!!! ATTENTION, ATTENTION: TRÈS IMPORTANTE AG EXTRAORDINAIRE !!!

Chère membre, cher membre de l'APEGE,

Comme vous pourrez en prendre connaissance au verso de cette convocation, l'APEGE a besoin de votre avis pour mener ce que l'on pourrait appeler une opération de la dernière chance: se joindre au débat politique pour tenter d'influer, modestement, en faveur de l'intérêt de nos membres.

Aussi, nous avons le plaisir de vous inviter à participer en grand nombre -plus on sera, plus cela aura de l'écho- à une

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

mardi 28 novembre 2023, à 14h15 (ouverture des portes dès 14h00)

Salle Frank-Martin (Collège Calvin)

NB: Un ascenseur est à disposition en face de l'entrée de l'Aula.

Ordre du jour

- 1. Communications**
- 2. Référendum contre la LPP21:** exposé de Madame Michèle Mottu, actuaire, experte agréée en prévoyance professionnelle
Tout ce que vous voulez et devez savoir sur cette révision, ses points faibles et ses points forts, les "compensations" annoncées pour les femmes suite au passage de l'âge AVS de 64 à 65 ans...
- 3. Initiative pour une 13^e rente AVS:** au moment de l'envoi de cette convocation, l'intervenant-e n'est pas connu-e mais il y en aura un-e au moment de l'AG
- 4. Discussion et prise de décision formelles sur ces 2 objets, dont la votation, au niveau suisse, est prévue le 24 mars 2024**

Rappels: statuts de l'APEGE:

art. 1, ligne 3 «Elle est politiquement neutre et confessionnellement indépendante.»;

art. 4, «a pour but la défense des intérêts de ses membres.»

Votes

- 4.1 Oui ou Non** à une prise de position sur la LPP21 ?
- 4.2 Si Oui,** Oui ou Non à la LPP21 ?
- 4.3 Oui ou Non** à une prise de position sur une 13^{ème} rente AVS ?
- 4.4 Si Oui,** Oui ou Non à une 13^{ème} rente AVS ?
- 4.5 Si Non** à la LPP21, Oui ou Non à la parution de la position de l'APEGE dans la notice explicative du Conseil d'Etat ?
- 4.6 Si Oui** à une 13^{ème} rente AVS, Oui ou Non à la parution de la position de l'APEGE dans la notice explicative du Conseil d'Etat ?

Vous êtes ensuite invité-e à une **verrée** qui suivra la partie formelle de l'AG.

Entre-temps, nous vous adressons, Madame, Monsieur, chère, cher membre de l'APEGE, nos très cordiales salutations.

Pour le Comité
Robert Pattaroni, *président*

Pourquoi convoquer une assemblée générale (AG) à cette période de l'année?

Au vu de reprise de l'inflation et de l'augmentation très sensible du coût de la vie (primes de l'assurance-maladie, énergie, loyers, alimentation, carburants, etc.), le Bureau et le Comité de l'APEGE ont porté leurs efforts sur l'indexation ou, au mieux, sur l'adaptation des rentes octroyées à nos membres.

Nous nous sommes adressés, en premier lieu, aux organes directeurs de la CPEG, soutenus par une pétition qui a recueilli en un temps record plus de 2'000 signatures. Puis au Conseil d'Etat et aussi aux partis politiques. Seule "satisfaction", un intérêt poli, et une fin de non recevoir de la part des décideurs, à savoir le comité de la CPEG, en raison de la situation financière de la Caisse, et le Conseil d'Etat.

Et pourtant l'urgence est là pour les pensionné-es en situation financière précaire. Seule solution pour elles et eux s'adresser à l'aide sociale, ce qui en ferait des assisté-es alors qu'ils-elles ont travaillé au service de l'Etat et pour le bien de la population, en pensant bénéficier d'une retraite décente.

Devant cette situation peu réjouissante, renforcée par l'acceptation par les Chambres fédérales de la LPP21 qui sera soumise au peuple grâce à l'aboutissement d'un référendum, le comité de l'APEGE vous propose de se placer sur un plan plus politique et les votations du mois du 24 mars 2024 en seront l'occasion.

Aux yeux du Comité, le dernier moyen d'avancer positivement dans ce dossier serait de refuser la LPP21 et d'accepter une 13e rente AVS pour tou-tes les pensionné-es de Suisse.

En refusant la LPP21, jugée anti-sociale par beaucoup (payer plus pour recevoir moins !), le Conseil fédéral et les Chambres seraient obligés de revoir en profondeur le système de la prévoyance professionnelle qui est à bout de souffle et est néanmoins soutenu par une majorité des Chambres et des lobbies puissants.

En acceptant l'octroi d'une 13e rente AVS, on compenserait la diminution du pouvoir d'achat des retraité-es tout en donnant plus de force au 1er pilier.

C'est la raison pour laquelle, par cette AG extraordinaire, nous vous convions à une présentation complète de ces deux objets, suivie d'une discussion et, si vous le décidez, de prises de position,

C'est, à notre avis, une chance à ne pas gaspiller et elles sont rares de nos jours. Nous avons besoin de votre avis et, nous l'espérons, de votre soutien pour continuer à faire vivre notre association, dont la préoccupation principale est la défense des intérêts de tou-tes les pensionné-es, actuel-les ...et futur-es !

Avec nos très cordiales salutations et dans l'espoir de vous rencontrer très nombreux-ses (au moins 300, 400 ...) le 28 novembre prochain.

Pour le Comité, Robert Pattaroni, président